Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 140 (2019)
Heft: 5

Artikel: Agir en cas d'infestation varroa exceptionnelle
Autor: Breitenmoser, Emil
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1068241

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Photo ©apiservice

Abeille en trait d'éclore.

Vous trouverez tous les détails relatifs aux intoxications d'abeilles dans l'article « Baisse des cas d'intoxications de colonies d'abeilles en 2018 » publié dans la revue SAR d'avril 2019.

Agir en cas d'infestation varroa exceptionnelle

Emil Breitenmoser, conseiller régional Suisse orientale, Service sanitaire apicole (SSA), emil.breitenmoser@apiservice.ch

Le varroa est le ravageur le plus problématique dans l'apiculture depuis des décennies. Il n'y a plus de colonies exemptes d'acariens chez nous. Avec les mesures adéquates, les apiculteurs peuvent toutefois garder ce ravageur sous contrôle. Agir à temps n'est possible que grâce à l'évaluation de l'infestation naturelle d'acariens. Ce diagnostic varroa est indispensable fin mai, fin juin/début juillet et fin octobre/début novembre. Au cours du premier semestre de l'année, un traitement d'urgence permet de réduire la forte infestation d'acariens.

Depuis que le varroa est apparu en Europe, il y a quelques dizaines d'années, il rend la vie difficile aux abeilles et aux apiculteurs. Sans l'intervention de ces derniers, le nombre d'acariens double en moyenne chaque mois au sein d'une colonie. Le varroa est très adaptable et nuit aux

Photo ©apiservice

Freiner la prolifération de varroas grâce à la découpe du couvain de mâles

Photo ©apiservice

Des fourmis faussent le comptage des varroas morts

populations surtout par la transmission de virus. On le trouve aujourd'hui sur tous les ruchers suisses et il est responsable de la mort de milliers de colonies d'abeilles.

L'apiculteur peut endiguer la prolifération varroa avant même le diagnostic varroa printanier: au moyen de la découpe du couvain de mâles. Dès que les colonies commencent à se développer et que les merisiers fleurissent, le cadre à mâles doit être apposé directement au nid à couvain. Le cadre est ensuite retiré dès qu'il est majoritairement operculé. La découpe répétée du couvain de mâle réduit jusqu'à 50 % l'infestation de varroas - sans influencer le développement de la colonie ou la récolte de miel.

Afin de détecter à temps une menace, il est conseillé de compter régulièrement les acariens morts sur le fond varroa (voir aide-mémoire 1.5.1. Mesure de la chute naturelle du varroa et 1.1. Concept de lutte contre le varroa). La chute naturelle d'acariens devrait être déterminée en tout cas durant les périodes critiques de fin mai, fin juin/début juillet et fin octobre/début novembre. Si un nombre exceptionnel d'acariens est présent sur le lange, il faut prendre des mesures immédiates.

Lors du contrôle de la chute naturelle de varroas, veiller à ce que le lange couvre tout le fond de la ruche et qu'il soit protégé par une grille. Si le fond est recouvert de papier-ménage imbibé d'huile comestible, fourmis, perce-oreilles et dermestes du lard ne peuvent pas falsifier le comptage. Idéalement, ce dernier est à effectuer 3 à 5 jours après l'insertion du lange. Seuls les acariens adultes et foncés sont comptés. Si le comptage révèle des valeurs critiques, le SSA recommande de répéter l'opération par mesure de sécurité avant d'agir.

L'intervention de l'apiculteur est nécessaire dans les cas de la chute naturelle suivantes :

	Chute naturelle de varroas par jour		
	Fin mai	Fin juin/début juillet	Fin octobre/ début novembre
Action nécessaire si plus de	**3 acariens**	**10 acariens**	**5 acariens**
Que faire immédiatement ?	Effectuer le traitement d'urgence	Effectuer le traitement d'urgence ou initier immédiatement le traitement d'été	Traitement complémentaire à l'acide oxalique
Aide-mémoire	Traitement d'urgence : 1.7.1. ou 1.7.2.	Traitement d'urgence : 1.7.1. ou 1.7.2. Traitement d'été - à l'acide formique 1.2.1. à 1.2.5. - sans acide formique 1.6.1., 1.6.2. ou 1.6.4.	Traitement d'hiver : 1.3.1. à 1.3.4. (s'il y a du couvain, et contrairement au traitement d'hiver usuel, il ne faut exceptionnellement pas le retirer)

Photo ©apiservice

Vaporiser le cadre fraîchement construit dans le cadre du traitement d'urgence

Avec le traitement d'urgence, une colonie fortement infestée peut être débarrassée de ses acariens en une journée. La technique du traitement d'urgence correspond en fait à la formation d'un essaim artificiel avec reine. Ce dernier est placé sur des cadres de cire gaufrée et alimenté sous forme liquide afin de renforcer l'instinct de construction. Après 7 jours au plus tard, les cadres construits doivent être vaporisés des deux côtés avec une solution d'acide oxalique à 5,7 % - simultanément, il faut vérifier la présence d'une reine.

Si, au moment du comptage de la chute naturelle de varroas, le couvain ressemble à un « couvain en mosaïque », (nid à couvain lacunaire avec peu de couvain et des cellules non operculées) et s'il y a des pupes, des abeilles ou des larves mortes dans les rayons ou sur la planche d'envol, même un traitement d'urgence ne sert plus à rien. En raison de la forte infestation parasitaire, ces colonies ne peuvent plus être sauvées (varroase) - et

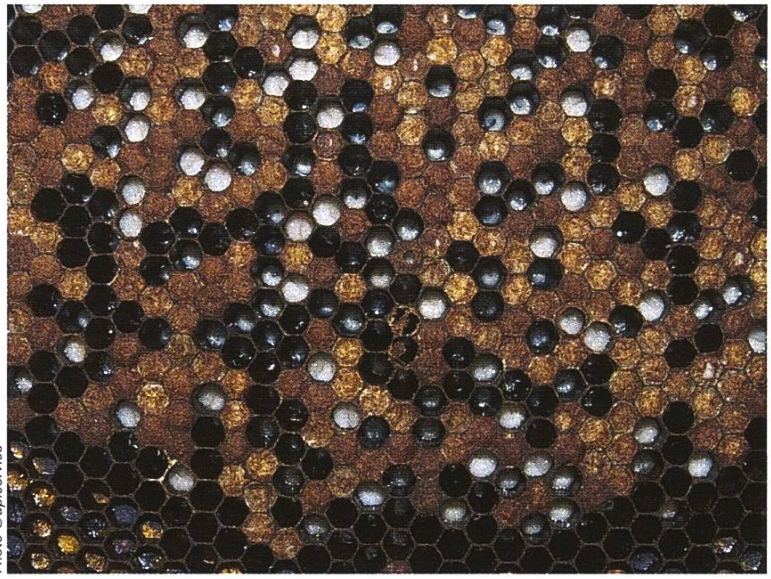

Photo ©apiservice

doivent donc être soufrées. En cas d'incertitude, il faut impérativement faire appel à un inspecteur des ruchers, car il pourrait également s'agir d'une maladie à déclaration obligatoire.

Couvain en mosaïque – aspect typique d'une varroase

Aide-mémoire sur www.abeilles.ch/aidememoire

1.1.	Concept de lutte contre le varroa
1.5.1.	Mesure de la chute naturelle du varroa
1.7.1.	Traitement d'urgence antivarroa - ruches divisibles
1.7.2.	Traitement d'urgence antivarroa - ruches suisses
2.8.	Varroase

Publicité

A VENDRE, pour cause cessation d'activité :

Matériel apicole récent,
acquisition 2014-2017

5 ruches DB en bois, 12 cadres, complètes avec accessoires, sans abeilles
matériel divers, nourriture, littérature spécialisée.
Inventaire transmis sur demande.
Tél. 079 436 90 12
mail : jmherrmann@ecomails.ch

A VENDRE dès le 20 mai,
par courrier A, de souche sélectionnée

Reines carnica F1 2019
fécondées au rucher.
Fr. 40.– TTC, envoi lundi et jeudi

Gilbert Duruz, 1971 Grimisuat
commande : SMS 079 212 40 50
ou gilbert.duruz@citycable.ch